PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 23 novembre 2026

5 lauréats en Nouvelle-Aquitaine pour l'appel à projets national « Investissement pour la décarbonation du transport et des services maritimes »

Philippe Tabarot, ministre des Transports, Catherine Chabaud, ministre chargée de la Mer et de la Pêche et Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'industrie, ont annoncé la liste des 33 lauréats de l'appel à projets national « Investissement pour la décarbonation du transport et des services maritimes ». Ils bénéficieront d'une aide publique totale de 49,2 millions d'euros pour des projets engagés dans trois thématiques : la décarbonation directe des navires, les investissements directs pour la décarbonation des navires et les investissements portuaires pour la décarbonation des navires.

En Nouvelle-Aquitaine, 5 lauréats ont été retenus pour les deux premières thématiques. Ils reçoivent un soutien cumulé de plus de 8 millions d'euros. Ces aides déployées par l'ADEME permettront le déploiement de navires, d'équipements, de solutions et d'infrastructures portuaires en faveur de la décarbonation du transport et des opérations de service maritimes.

Les projets ont été sélectionnés sur des critères d'efficacité environnementale tels que la quantité de CO_2 évitée sur une période donnée et comparée aux autres projets éligibles, mais aussi la qualité technique du projet, sa résilience et sa contribution à la compétitivité industrielle européenne.

→ Pour la décarbonation directe des navires : <u>22 projets, dont 3 en Nouvelle-Aquitaine</u>

Les projets de décarbonation concernent des navires existants, l'acquisition de navires - *investissements en faveur de l'acquisition de navires propres ou à émission nulle* – ou l'acquisition de navires plus efficaces sur le plan énergétique par rapport au scénario contrefactuel.

- **Compagnie Maritime Seaway à La Teste-de-Buch (33)**
  Montant de l'aide : **351 510 €**
  Le projet Zero consiste à concevoir, construire et exploiter un navire de transport de passagers entièrement électrique destiné à assurer des prestations touristiques sur le Bassin d'Arcachon. Le navire sera affrété par l'Union des Bateliers Arcachonnais (UBA), groupement historique réunissant des marins professionnels indépendants pour le transport de passagers sur le Bassin d'Arcachon.

- **GIE Dragages Ports à La Rochelle (17)**
  Montant de l'aide : **855 950 €**
  Le projet CAP-D'AUNIS 2030 vise à l'acquisition, par le GIE Dragages-Ports, d'une drague aspiratrice en marche neuve à motorisation hybride, en remplacement de la drague actuelle fonctionnant en 100% thermique. L'architecture retenue combine une motorisation électrique alimentée par batteries rechargées à quai et une motorisation thermique.

- **Sail for Goods à Bordeaux (33)**
  Montant de l'aide : **3 619 000 €**
  Le projet VELA, l'Avion des Mers, consiste à proposer une solution de fret propulsée par le vent sur une ligne transatlantique. Le projet comprend la conception et l'exploitation de 4 trimarans de fret propulsés par le vent, navires frères d'un premier trimaran dont la construction est terminée avec un lancement prévu début 2027. Les navires sont également équipés de panneaux solaires et hydro-générateurs pour couvrir les besoins énergétiques à bord.

→ **Pour des investissements industriels : 7 projets, dont 2 en Nouvelle-Aquitaine**

La création et l'extension de chantiers navals sont concernées, la création et l'extension d'usines et de lignes de production d'équipements également, ainsi que le développement de moyens de production innovants de navires bas carbone, d'équipements, de systèmes ou de solutions destinés à la décarbonation du transport et des services maritimes. Enfin, des investissements visant à réduire l'impact environnemental des processus de production sont également éligibles.

- **SAS Foncière de l'Arsenal à La Rochelle (17)**
  Montant de l'aide : **428 246 €**
  Le Chantier de l'Arsenal souhaite lancer une nouvelle gamme de bateaux à voiles, nommée « Day 1 Shuttle ». Cette nouvelle gamme vise à répondre précisément aux attentes des armateurs de navires de transport à passagers, et à massifier le transport de passagers à la voile, que ce soit sur des distances courtes (ex. Concarneau - Les Glénan) ou moyennes (ex. Corse – continent). Pour ce faire, le chantier de l'Arsenal souhaite construire une nouvelle usine pour produire ces nouveaux catamarans.
- **Beyond the Sea à La Teste-de-Buch (33)**
  Montant de l'aide : **3 122 339 €**
  Le projet Kiteforge vise à déployer une plateforme de production industrielle permettant à Beyond the Sea de passer d'une fabrication unitaire à une capacité de production à l'échelle industrielle, avec un objectif de plusieurs centaines d'unités produites par an (SeaKite® et DynaKite®), afin de répondre à la demande du secteur et des règlementations. Le projet ambitionne ainsi d'accélérer la décarbonation du transport maritime en augmentant significativement le nombre de navires équipés. Il s'agit aussi de structurer la chaîne de valeur, de sécuriser et fiabiliser les chaînes d'approvisionnement et d'assemblage, tout en proposant un outil productif local innovant et le plus responsable possible sur le plan environnemental.

Sophie BROCAS, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine : *« Avec près de 1 000 km de littoral, de La Rochelle à la frontière espagnole, des entreprises visionnaires dans le domaine du transport maritime œuvrent en Nouvelle-Aquitaine pour décarboner leur activité, leur offre de service et faire de notre territoire un lieu de vie et de développement économique résiliant et inspirant.*

Je transmets aux 5 lauréats de Gironde et de Charente-Maritime mes félicitations et mes remerciements, au nom de l'État, pour leur engagement. Je me réjouis de voir l'État soutenir par ses fonds et par l'intervention de l'ADEME, des projets d'avenir car l'énergie est un enjeu majeur de souveraineté pour notre pays. »

Retrouvez la liste complète des lauréats nationaux sur : www.ecologie.gouv.fr

Contacts presse

Préfecture de la région : Sophie BILLA - pref-communication@gironde.gouv.fr - Tél. : 05 56 90 60 18
ADEME : Marie-Jeanne LE CASTREC – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr – Tél. : 05 55 71 38 52